

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

Attractivité du bénévolat dans les associations Question écrite n° 7907

## Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, sur le manque croissant de bénévoles au sein des associations. Alors que l'écrasante majorité des 150 000 associations s'impliquent grâce à l'engagement de 16 millions de bénévoles, cette crise du bénévolat devrait faire l'objet d'une attention toute particulière de la part des autorités publiques. En effet, dans tous les secteurs, les associations contribuent au rayonnement et au dynamisme du pays. Pour mettre en avant des projets d'intérêt général, pour défendre des causes environnementales et caritatives, pour organiser des activités culturelles et festives diverses, les associations permettent la cohésion sociale et le déploiement des valeurs humaines qui y sont attachées. De ce fait, plusieurs solutions pourraient renforcer l'attractivité du bénévolat dans les multiples associations françaises : rehausser la limite de 20 % du revenu imposable dans le cadre de la réduction d'impôts suite à un don aux associations, prendre en compte l'engagement bénévole dans la détermination des droits à la retraite mais aussi par exemple, créer une réduction d'impôt sur le revenu pour les bénévoles qui s'investissent dans une association. De nombreuses propositions de loi ont porté cette ambition de relance du bénévolat en France. À ce titre, elle lui demande quelles actions impactantes le Gouvernement compte prendre pour résoudre la baisse de l'engagement bénévole dans les associations françaises.

## Données clés

Auteur : Mme Véronique Besse

Circonscription: Vendée (4e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 7907 Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : Économie sociale et solidaire et vie associative

Ministère attributaire : Entreprises, tourisme et consommation

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>16 mai 2023</u>, page 4338 Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)